

Le vote et la participation du citoyen à la vie de la nation

Le scrutin électoral

Opération permettant aux citoyens d'un pays ou aux membres d'une assemblée de choisir leur(s) représentant(s).

L'importance du vote

- expression de son opinion
- Exercice du pouvoir du peuple.
- Election des représentants du peuple ou du dirigeant d'un Etat ou d'une association.
- Participation à la vie de son pays, de son association
- Préservation de la paix.

Le processus du vote

au plan national c'est la commission électorale indépendante (CEI) qui est chargée de conduire le processus :

1. avant de voter

- Inscription sur la liste des électeurs.
- Vérification de la conformité des informations.

2. pendant le vote

- Présentation de la carte d'électeur et de la carte d'identité le jour du scrutin au président du bureau de vote.
 - Signature du registre des électeurs.
 - Prise du ou des bulletins de vote et d'une enveloppe.
 - Dans l'isoloir, choix de son candidat et mise du bulletin dans l'enveloppe.
 - Mise du bulletin dans l'urne
- Sorite du bureau de vote après avoir trempé l'index gauche dans l'encre indélébile.



3. après le vote

- Dépouillement des bulletins
- Dénombrement des votants
- Calcul des suffrages exprimés
- Proclamation des résultats

Les règles du scrutin

- Soumission à la loi
- Respect de la discipline

Les principes du scrutin

- Sens de la justice, de l'objectivité, de la tolérance

Impartialité.

- Acceptation du verdict des urnes, le cas échéant, réclamation selon les normes en vigueur.

N.B les raisons d'invalidation

Les fraudes avérées avec pièces justificatives